



## SAINT-DOLAY INFO

### INFORMATION MUNICIPALE N°296

AVRIL 2022

#### CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 AVRIL - 20H00

Nombre d'élus en exercice : 19 - Nombre de présents : 13 + 5 pouvoirs = 18 élus représentés.

Maire : Patrick GERAUD

Adjoints : Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Jean-Pierre HAMON, Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON

Conseillers délégués : Nicolas CHESNIN, Patricia CANAUX

Conseillers municipaux : Emmanuelle GONÇALVES, Muriel MALNOË, Stéphane PELLION, Isabelle PERRAIS, Yannick ROUSSE, Vincent SAULNIER.

Absents excusés : Gaëlle DAVID donne pouvoir à Nicolas CHESNIN, Audrey BERTET donne pouvoir à Stéphane PELLION, Karine BERTHO donne pouvoir à Muriel MALNOË, Bruno CRESPEL donne pouvoir à Jean-Pierre HAMON, Lauriane DOUILLARD donne pouvoir à Isabelle SIRLIN, Christine CHAZELLE.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h05.

Isabelle PERRAIS est secrétaire de séance.

#### Ordre du jour :

A. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2022

#### **B. DÉLIBÉRATIONS :**

- **FINANCES**

- Subvention exceptionnelle pour le CCAS
- Subvention pour la création d'une chaufferie mutualisée bois pour les bâtiments de la mairie, salle polyvalente et médiathèque

- **SERVICES TECHNIQUES :**

- Achat d'un véhicule

- **PATRIMOINE**

- ❖ Avis sur le devenir des deux cloches du clocher de l'église

- **ENFANCE JENEUSSE**

- Tarif des camps d'été

#### **D. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES, AGENDA :**

- ❖ Réparation des chaussées,
- ❖ Rénovation du sol du domicile partagé
- ❖ Marché communal
- ❖ Bancs cimetière
- ❖ Agence postale

**Dans l'agenda :** Vilaine en fête, Zone de gratuité, Maisons Fleuries

---

A. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2022

**Le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mars est approuvé à l'unanimité.**

**B. Les Délibérations**• **FINANCES**✓ **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE CCAS**

Monsieur Le Maire informe que les membres du CCAS souhaitent équiper la **Résidence des Tulipes d'une climatisation**. En février dernier la somme de 5 000€ avait été allouée au CCAS pour son fonctionnement général. Le devis s'élevant à **7052.40 € TTC** (Aquaclim), le budget du CCAS ne permet pas à ce jour de financer cet équipement. Le CCAS sollicite en conséquence un complément de 3 000 € à la subvention déjà demandée pour permettre d'équiper la Résidence des Tulipes d'un climatiseur.

Celui-ci permettra aux personnes les **plus fragiles de ne pas souffrir** des températures élevées et **de gagner en confort thermique**. Ce climatiseur très utile en été, le sera tout autant en hiver pour chauffer les 88m<sup>2</sup> de la pièce de vie. Elle permettra de faire des **économies d'énergie** et de réduire la facture de gaz.

Après délibération et vote, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention complémentaire et autorise Monsieur Le Maire à verser 3 000€ au budget du CCAS.

✓ **SUBVENTION POUR LA CREATION D'UNE CHAUFFERIE MUTUALISEE BOIS POUR LES BATIMENTS DE LA MAIRIE, SALLE POLYVALENTE ET MEDIATHEQUE**

Monsieur Nicolas GURIEC, adjoint en charge des bâtiments, présente le projet de création d'une **chaufferie mutualisée bois** pour les bâtiments Mairie, Salle polyvalente et Médiathèque pour un montant estimé de 175 000.00 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	
<b>Chaufferie centrale bois</b>	HT		
Travaux	151 000 €	DSIL 80 %	140 000 €
Maitrise d'œuvre	22 650 €	Commune	35 000 €
Dépenses imprévues	1 350 €		
<b>Total chaufferie bois</b>	<b>175 000 €</b>		<b>175 000 €</b>

Après délibération et vote, à l'unanimité le Conseil Municipal, valide le plan de financement prévisionnel ci-dessus et autorise Monsieur Le Maire à solliciter la subvention auprès de la Préfecture du Morbihan au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), et tous les organismes susceptibles d'apporter une aide financière.

• **SERVICES TECHNIQUES :**✓ **ACHAT D'UN CAMION BENNE POUR LES SERVICES TECHNIQUES**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'une proposition d'achat d'un camion benne d'occasion. La proposition du Garage CAREXO est d'un montant de 34 600 € TTC pour un camion benne avec grilles.

Après délibération et vote, le Conseil Municipal valide à l'unanimité, l'achat du camion benne pour les services techniques et autorise Monsieur Le Maire à signer le devis.

• **PATRIMOINE :**✓ **AVIS SUR LE DEVENIR DES DEUX CLOCHES DU CLOCHER DE L'ÉGLISE**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le devis initial, les 2 cloches de l'église à refaçonner devaient être reprises par l'entreprise MACE qui rénove actuellement le clocher.

Lors des journées du patrimoine, nombreux citoyens de Saint-Dolay s'inquiétaient du devenir de ces 2 cloches et souhaitaient que ce patrimoine reste à la commune. Le prix de ce rachat est de 7 000 € HT.

Après délibération et vote, le Conseil Municipal souhaite conserver par 16 voix pour et 2 voix contre ces deux cloches, qui datent de 100 ans, pour les exposer dans l'église. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce devis auprès de l'entreprise MACE pour un montant de 7 000 € HT.

- **ENFANCE JEUNESSE :**
  - ✓ **TARIF DES CAMPS D'ÉTÉ**

Madame Gaëlle DAVID, adjointe à l'Enfance Jeunesse, propose de fixer les tarifs des camps pour l'été 2022.

Tarif des camps d'été :

Camps	Par enfant résident sur la commune ou sur une commune conventionnée			Par enfant résident sur une commune extérieure
	Tranche 1 QF < 545 €	Tranche 2 QF compris entre 546 € et 1 100 €	Tranche 3 QF > 1 100 €	
<b>Pays basque au Camping Bella Basque à Anglet</b> Séjour du 2 au 8 Juillet pour 16 jeunes de 14 à 17 ans. Activités : Canyoning, trottinette tout terrain, base aquatique, parc d'attractions, balade dans St Jean Pied de Port, Biarritz et St Jean de Luz.	185 €	200 €	210 €	245 €
<b>Séjour équitation au centre équestre Horselou à Guenrouet</b> Séjour du 18 au 22 Juillet pour 20 jeunes de 6 à 10 ans. Activités : activités équestres, baignade, veillée.	95 €	110 €	120 €	135 €
<b>Vendée Sensation au camping des Mancellières à coté de Longeville</b> Séjour du 25 au 29 Juillet Pour 15 jeunes de 11 à 14 ans. Activités : parc aquatique, parc d'attractions, base de loisirs de la Faute-sur-Mer, balade dans Les Sables d'Olonne.	145 €	160 €	170 €	195 €
<b>Savenay au camping municipal de Savenay</b> Séjour du 22 au 26 août Pour 20 jeunes de 7 à 10 ans. Activités : accrobranche, vallée des korrigans, piscine, Laser Games, veillée.	100 €	115 €	125 €	142.50 €

Après délibération et vote, le Conseil Municipal valide les tarifs des camps ci-dessus, avec 17 voix pour et une abstention.

Pour rappel, lors de l'inscription pour les camps d'été, il est impératif qu'un parent, ou un représentant légal, ou un membre de la famille soit présent.

### C. INFORMATIONS DIVERSES et QUESTIONS :

❖ **Réparation des chaussées** - Point à temps ou Pata : réparation de la chaussée par une émulsion de bitume et de gravillons. Ces réparations ne sont effectuées que sur des petites surfaces et ponctuelles sur les routes communales.

L'objectif étant de prolonger la durée de vie des voiries principales, en leur redonnant de l'étanchéité, ce qui évite des opérations de réfection plus lourdes.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

Au vu de l'augmentation des tarifs du bitume, il a été décidé de ne prendre que 17 tonnes cette année pour rester dans le budget.

❖ **Le Domicile Partagé** se refait une nouvelle jeunesse : Mme Isabelle Sirlin, Vice-Présidente du C.C.A.S informe que Bretagne Sud Habitat, propriétaire de La Résidence des Tulipes (Domicile Partagé) a mandaté une entreprise afin de procéder à la rénovation des sols, qui après 15 ans d'utilisation avait un grand besoin d'être **changés**.

❖ **Marché communal** : En mai 2016, la municipalité a mis en place un marché place de l'Église le vendredi de 16h00 à 19h00. A la suite de la crise de la COVID 19, ce marché s'est arrêté.

Depuis de nombreux mois, vous pouvez trouver le dimanche matin un marchand d'huîtres, une pâtisserie, un marchand de fruits et de légumes ainsi qu'une couturière.

Nous souhaitons étoffer cette offre.

Si vous êtes artisan, commerçant, producteur..., ce message vous est adressé : vous souhaitez participer au marché du dimanche matin, merci de contacter Mme DAVID Gaëlle, adjointe, au 02 99 90 29 60 ou par mail : [mairie@saintdolay.fr](mailto:mairie@saintdolay.fr)

❖ **Bancs cimetière** : Mme Isabelle Sirlin, annonce que 3 bancs ont été installés dans le cimetière.

❖ **Agence postale** : depuis le vendredi 29 avril dernier, l'Agence Postale intercommunale de Saint-Dolay se situe dans le hall de la mairie.

## PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE MERCREDI 25 MAI À 20H00

---

➤ **LES CLOCHES SONNENT A NOUVEAU** : Le mercredi 20 avril, l'entreprise costarmoricaine Macé a installé les deux nouvelles cloches dans le beffroi de l'église de Saint-Dolay. Elus, membres de l'association Saint-Dolay Histoire et Patrimoine, Jacques Hazo, délégué de la Fondation du patrimoine ainsi que le père Etienne Bakissi étaient présents pour assister à l'événement.

Pour en savoir plus (rubrique "Les actualités") :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-notre-dame-de-limmaculee-conception-a-saint-dolay>



# AGENDA

## ➤ VILAINE EN FÊTE : Le samedi 28 mai 2022, de 10h30 à 13h30

Arrivée d'une centaine de vieux gréments et voiliers au Port de Cran.

Sur place, buvette et petite restauration seront présents pour parfaire cet évènement.

Plus d'informations sur <https://vilaineenfete.fr>



## ❖ ZONE DE GRATUITÉ : Prochainement à Saint-Dolay : Gratuit-T

Un projet « espace de gratuité » va naître dans notre commune. La municipalité met à disposition le local situé rue des jardins, près du centre de loisirs à cet effet. Le principe en est simple : « je donne...ou pas, je prends...ou pas ».

C'est le moment de regarder dans vos maisons, vos greniers, vos garages si vous avez des objets en très bon état dont vous n'avez plus l'utilité.

Vous pouvez les apporter lors de nos permanences de collecte :

### Les samedis 28 mai, 4, 11 et 18 juin entre 10h et 13h

Ce lieu convivial de dons et d'échanges sera inauguré par une GRATIFERIA (fête de la gratuité) :

### Le samedi 25 juin 2022 de 10h à 17h

Nous acceptons les petits objets en très bon état : livres, DVD, jeux, décoration, vaisselle, loisirs créatifs, vêtements, petits outils de jardin, pots de fleur, etc.).

Nous sommes aussi à la recherche d'étagères pour présenter tous vos trésors.

Merci et à bientôt,

L'équipe de bénévoles, le collectif Saint-Dolay Citoyens et la municipalité.



Nous rejoindre, plus d'infos ou questions par mail : [gratui-t@mailo.com](mailto:gratui-t@mailo.com)

➤ **LE FORUM DES ASSOCIATIONS** aura lieu **le samedi 11 juin 2022**  
de 15h00 à 18h00.

Les associations seront heureuses de vous accueillir sur le site de la Noë au complexe sportif et sur le terrain de foot.



Des animations et démonstrations vous seront proposées !

➤ **LA FÊTE DE LA MUSIQUE** aura lieu **le samedi 25 juin 2022** :



Amateurs, solo ou en groupes, quels que soient votre style et votre expérience,  
**Une scène vous est ouverte !**

Pour participer à la scène ouverte, pour vous produire à titre gratuit vous avez jusqu'au 15 mai pour vous inscrire auprès des services de la mairie au 02.99.90.20.69.

**EMPLOI :**



Blandine ROUSSEL, Conseillère de la Mission Locale du pays de Redon sera présente en mairie à partir de 9h les :

- 17 et 31 mai
- 14 et 28 juin

Standard. 0299721950 - E-mail. [blandine.rousseau@ml-redon.com](mailto:blandine.rousseau@ml-redon.com)  
3 rue Charles Sillard - 35602 - Redon  
[www.ml-redon.com](http://www.ml-redon.com)

**INFORMATIONS GÉNÉRALES :**

➤ **LE CCAS PEUT VOUS AIDER !**

Vous rencontrez des difficultés, vous pouvez vous renseigner sur les différentes aides existantes et les démarches à effectuer auprès de l'adjointe au CCAS de la mairie, Mme Isabelle SIRLIN, pour un rendez-vous en semaine ou lors de la permanence le **jeudi de 9h30 à 11h. Tél. : 02.99.90.17.07.**

**Que faire si j'ai des difficultés pour payer ma facture d'électricité ou de gaz ?**

*Sources : avril 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)*

Vous êtes dans une situation financière difficile pour payer votre facture d'électricité ou de gaz ? Vous pouvez bénéficier d'aides pour payer vos factures : chèque énergie, aides financières des services sociaux ou du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) afin d'éviter la suspension ou la réduction de la fourniture d'énergie en cas de factures impayées.

**Que faire en cas de difficultés pour payer sa facture ?**

En cas de difficultés de paiement de votre facture d'électricité ou de gaz, vous devez contacter votre fournisseur par téléphone ou par écrit (formulaire en ligne, courriel ou courrier). Il pourra vous proposer un échéancier de paiement. Il pourra également vérifier si votre contrat est adapté à votre consommation et vous informer si vous pouvez bénéficier du chèque énergie .

## ➤ LE CHÈQUE ÉNERGIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sources : <https://www.chequeenergie.gouv.fr/>

Le chèque énergie est nominatif et vous aide à payer les factures d'énergie de votre logement. Il est attribué pour une année, en fonction de vos ressources et de la composition de votre foyer. Vous le recevez automatiquement par courrier, chez vous.

Votre droit à bénéficier du chèque énergie est établi sur la base de votre situation fiscale. Vous devez habiter dans un logement imposable à la taxe d'habitation (même si vous en êtes exonéré).

Avec le chèque énergie, vous bénéficiez également de droits et de réductions auprès de votre fournisseur d'électricité et/ou de gaz naturel.

**Votre chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivant son émission. Sa date de validité est inscrite sur le chèque.**

### COMMENT UTILISER VOTRE CHÈQUE ÉNERGIE ?

Avec le chèque énergie vous pouvez régler les dépenses suivantes :

- Votre facture d'énergie auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.)
- Les charges d'énergie incluses dans votre redevance, si vous êtes logé dans un logement-foyer conventionné à l'APL ou dans un EHPAD, un EHPA, en résidence autonomie, en établissement ou en unité de soins de longue durée (ESLD, USLD)
- Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement et réalisées par un professionnel certifié par exemple : isolation des combles. Plus de renseignements à l'adresse suivante : [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)  
Tous ces professionnels sont tenus d'accepter votre chèque énergie.

**Attention : le chèque énergie n'est pas un chèque bancaire. Il n'est pas encaissable auprès d'une banque.**


### Chèque énergie pas reçu ?

En cas de chèque énergie pas reçu, la première démarche à faire est de **vérifier que son foyer remplit bien les conditions d'éligibilité** au chèque énergie. Les pouvoirs publics ont justement mis en place un simulateur en ligne permettant de vérifier cette éligibilité.

**Comment fonctionne le simulateur d'éligibilité au chèque énergie ?** Une fois sur le site du gouvernement, il faut simplement renseigner son numéro fiscal qui se trouve sur l'avis d'imposition. Si le consommateur ne dispose pas de ce numéro, il peut répondre à quelques questions sur ses revenus et la composition de son foyer. La réponse à cette simulation est instantanée.

### Contactez le service client chèque énergie par téléphone

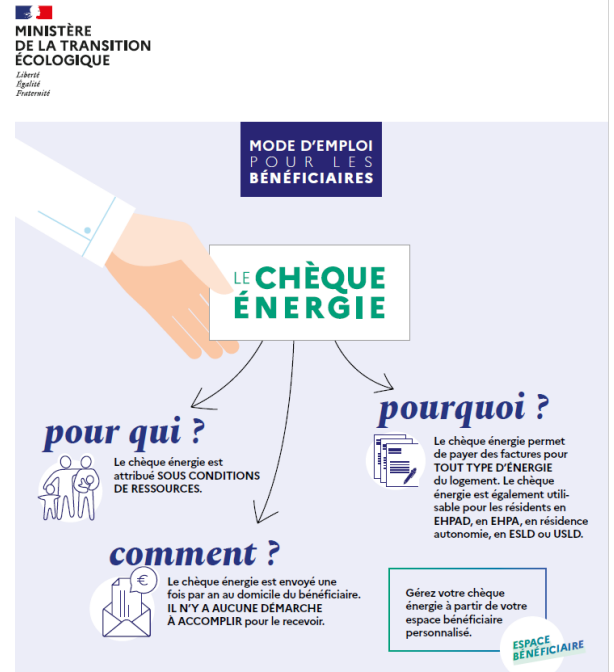
Vous pouvez contacter le service d'assistance téléphonique mis en place par les pouvoirs publics.

Numéro service client chèque énergie – Tél. : 0 805 204 805 

L'appel est gratuit et la ligne est ouverte de 8h à 20h du lundi au vendredi.

Conseil : penser à se munir de son numéro fiscal avant l'appel. Il peut en effet être demandé par le conseiller pour consulter l'état de du dossier client.

Pour plus de renseignements un dépliant est à votre disposition dans le hall de la mairie.



## Soyez vigilants ! Spécial Arnaques

Si vous recevez des appels téléphoniques, un mail gagnant de la loterie alors que vous n'avez participé à aucun jeu, un SMS douteux de l'Assurance maladie concernant le renouvellement de votre carte vitale ou encore un coup de fil d'un conseiller pour une formation ? Il est fort probable que vous soyez la cible d'une tentative d'arnaque et en ce moment, il y en a beaucoup ! En voici quelques-unes.



### Arnaque à l'indemnité inflation

**L'arnaque :** des mails frauduleux circulent dans les boîtes mail émanant de La caisse nationale d'allocation familiale (Cnaf), promettant une indemnité inflation versée à hauteur de 387 euros. Un lien est envoyé par mail, on vous demande de remplir un formulaire afin de toucher la somme.

**Réalité :** L'indemnité inflation s'élève à 100€ et non 387€. Elle est versée directement par l'organisme dont vous dépendez : votre employeur pour les salariés, les Urssaf pour les entrepreneurs, Pôle emploi pour les chômeurs ou encore les caisses de retraite pour les retraités. Comme pour le chèque énergie versé à partir de décembre 2021, aucune information personnelle ne vous sera demandée par mail.

### Arnaque à la carte vitale

**L'arnaque :** Par SMS ou par mail, on vous propose de renouveler votre carte vitale. On vous incite à remplir un formulaire afin de continuer à être couvert via ameli-vital.fr. Cela lui permet de récupérer des informations personnelles à votre sujet, comme des données bancaires par exemple

**Réalité :** L'assurance maladie assure qu'il "n'existe pas de campagne pour obtenir une nouvelle carte vitale". De plus l'Assurance maladie ne vous demandera jamais vos données bancaires pour vous envoyer votre nouvelle carte vitale.

### Arnaque au mail de la police/gendarmerie

**L'arnaque :** Les arnaqueurs envoient des courriels frauduleux, prétendument signés par le directeur général de la police, qui concernent une procédure d'enquête pénale. Le texte demande aux victimes d'envoyer leurs justifications sur une adresse Gmail, en menaçant de poursuites.

**Réalité :** Si vous n'avez rien à vous reprocher, les forces de l'ordre vous invitent donc à mettre ce mail directement dans la corbeille si vous le recevez. La police ne communique pas sur des adresses Gmail, Outlook.

### Arnaque au remboursement d'impôts

**L'arnaque :** Le message arbore l'entête du site officiel des impôts : [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), gage de crédibilité, mais la démarche ne provient en aucun cas du fisc. Dans le texte, il est indiqué qu'il suffit de cliquer sur le lien fourni et de remplir un "formulaire de remboursement" afin de récupérer la somme.

Il est ensuite demandé de renseigner plusieurs informations relatives à votre identité, puis le site vous amène sur une autre page en vous invitant à entrer les coordonnées d'une carte bancaire.

**Réalité :** si l'administration fiscale doit un jour vous rembourser une somme quelconque, elle ne demandera jamais au bénéficiaire de transmettre des données personnelles telles que des coordonnées bancaires. Soit elle les possède déjà, soit elle envoie un chèque directement à votre domicile.

### Arnaque au compte de formation

**L'arnaque :** Vous recevez des appels téléphoniques, des courriels ou SMS d'une personne prétendant appartenir à la plateforme Mon compte formation ou à un autre organisme (par exemple : la Caisse des dépôts, Pôle emploi, le ministère du Travail, etc.), le message, souvent alarmiste, vous prévient que vous allez bientôt perdre vos droits à la formation, l'escroc vous demande alors votre numéro de sécurité sociale pour accéder à votre compte formation. Il peut également demander votre mot de passe ou bien créer directement un compte par téléphone avec vous. Une fois la connexion effectuée, il peut vous inscrire avec ou sans votre consentement, à une formation factice ou frauduleuse. Dans certains cas, l'escroc connaît déjà vos nom, prénom et numéro de sécurité sociale. Vous découvrez alors une inscription à une formation à votre insu en vous connectant à votre compte formation. Il s'agit d'une arnaque.

**Réalité :** La Caisse des Dépôts, qui gère le dispositif du CPF, ne vous propose jamais d'offres commerciales et ne transmet jamais vos coordonnées à des tiers. **Sachez que le CPF est valable pendant toute votre carrière professionnelle, il n'y a donc pas pendant cette période, de date d'expiration !** Si vous recevez ce type d'appel, si un opérateur se fait passer pour un organisme officiel : Raccrochez !, ne rappelez aucun numéro ! Par email : demande d'aller sur un lien internet - "Votre solde CPF est arrivé à échéance. Veuillez remplir le formulaire ci-dessous sous 24h, pour convertir vos droits acquis en 2021 : Ne cliquez sur aucun lien !



**QUELS CONSEILS POUR EVITER LES ARNAQUES :****Arnaque téléphonique : comment réagir ?**

Pour éviter d'avoir affaire à une tentative d'escroquerie, le plus simple est de filtrer ses appels. Si le numéro vous paraît suspect, ne décrochez pas. Si ce n'est pas une arnaque et que la personne veut vraiment vous joindre, elle vous laissera un message.

Si vous pensez être en ligne avec une personne qui tente de vous arnaquer, ne perdez pas votre temps, raccrochez ! On vous demande de rappeler un numéro surtout ne pas rappeler, c'est un appel surtaxé.

Pour plus de tranquillité, pensez à vous inscrire sur Bloctel. Ce service gratuit vous permettra de bloquer les appels de démarchages téléphoniques et les spams.

**L'arnaque sur Leboncoin.**

Le succès du site est tel qu'il attire les escrocs en tout genre qui viennent y tendre des pièges...

Les plus présentes: L'Arnaque « Paypal » et L'arnaque au « trop-perçu », les fausses annonces immobilières et ventes de voiture.

Privilégiez la vente « de proximité » (de main à la main) ... Sauf si la bonne affaire se situe à distance...mais prudence, vérifiez toutes les étapes. Evitez absolument toute transaction avec des gens de l'étranger: la majorité sont des Arnaques. Lisez bien l'annonce et repérez (si vous le pouvez) les fautes d'orthographe, de grammaire et autres trucs louches. Effectuez une recherche de l'identité du vendeur et de son adresse mail sur Google, vous pouvez faire de même pour les photos.

**L'arnaque par email :**

Ne pas cliquer sur les liens de ces messages.

De manière générale, les interlocuteurs des entités officielles ne demandent jamais la communication d'informations personnelles ou confidentielles (mot de passe, RIB, numéro de carte bancaire...) hors de votre espace personnel sur leur site. Connectez-vous sur votre espace personnel, si ce n'est pas une arnaque alors vous y retrouverez les informations communiquées.

**Plusieurs dispositifs d'aides et d'accompagnement des victimes d'escroquerie existent :**

- En cas de doute sur une proposition d'investissement, rendez-vous sur Assurance Banque Épargne Info Service : [www.abe-infoservice.fr](http://www.abe-infoservice.fr). – Téléphone : 34 14 (prix d'un appel local) Du lundi au vendredi de 8h à 18h00
- Si vous avez déjà souscrit à un produit financier et pensez être victime d'une escroquerie, contactez la plateforme [Info Escroqueries](http://Info Escroqueries), composée de policiers et de gendarmes au 0 805 805 817 du lundi au vendredi de 9h à 18h30 (service et appels gratuits)
- Le service d'accueil du consommateur des directions départementales de la protection des populations (DDPP): DDPP du MORBIHAN 32 boulevard de la Résistance 56019 VANNES Tél. : 02 97 63 29 45 [ddpp@morbihan.gouv.fr](mailto:ddpp@morbihan.gouv.fr)
- En cas de litige, contactez une association de défense des consommateurs.  
Les associations peuvent être saisies de tous les sujets liés aux domaines de la consommation et de la vie quotidienne : logement, banque, crédit, téléphonie, Internet, automobile, énergie, démarchage... sur Vannes  
**AFC** - Maison des associations - uniquement sur rendez-vous Lundi au vendredi de 9h-18h Tél. : 07 74 80 03 15  
**AFOC** - 21 rue des Tribunaux – Lundi : 14h à 17h Mercredi 9h à 12h 02 - Tél. : 97 47 33 83  
**CSF** - Maison des Associations 31, rue Guillaume Le Bartz, Logement indigne et expulsions locatives  
Mercredi : 14h-17h sur rendez-vous - Tél. : Lundi au vendredi aux heures de bureau : 06 50 95 21 81

Sources : *Maison de la consommation et de l'environnement CTRC Bretagne,*

Depuis le 15 mars 2022 et le lancement de la plate-forme gouvernementale « Thésée », il est possible de déposer plainte en ligne pour les victimes d'arnaque.

Il vous suffit de vous rendre sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) rubrique « arnaque sur internet » et de vous laisser guider.

## Agenda de la Médiathèque

### LES MUSICALES DE LA MÉDIATHÈQUE

**Samedi 21 mai de 10h30 à 12h**

**Atelier/conférence : la musique minimaliste américaine**

**Animé par Christine Chazelle, musicienne professionnelle**

Présentation de quelques compositeurs : Steve Reich, Philip Glass, Terry Riley ....

Comment compose-t-on de la musique minimaliste ?

Quelles en sont les Influences traditionnelles et populaires ?

La musique minimaliste au cinéma (*La leçon de piano* et *Intouchables*)

Voilà quelques-uns des thèmes qui seront abordés lors de cet atelier

**Gratuit sur inscription**

**Ouvert à toutes et tous, adultes et adolescents, ne nécessite pas la pratique d'un instrument.**

### FÊTE DU LIVRE À LA MÉDIATHÈQUE

**Samedi 11 juin de 9h30 à 12h**

- **Rencontres et dédicaces d'auteurs Dolaysiens**  
Avec Isabelle Mariault, Odile Séveno, Joël Bosc et Hervé Dréan
  - **Présence de la vélo-librairie La Flânante**  
Robin travaille principalement avec des éditeurs locaux et vous propose une belle sélection d'ouvrages
  - **Dons de livres**  
La médiathèque donne les livres sortis de ses rayons pour faire de la place aux nouveautés
- Un beau moment d'échanges et de partages à ne pas rater !**

[mediatheque@saintdolay.fr](mailto:mediatheque@saintdolay.fr) / Téléphone : 02 99 90 29 29

Retrouvez-nous sur notre page Facebook **@MediathequedeSaintDolay** ainsi que sur le site web **www.saintdolay.fr**

Horaires d'ouverture de la médiathèque (fermeture les jours fériés)

mercredi 9h30-12h et 13h30-18h30 | jeudi 16h30-18h30 | vendredi 16h30-18h30 | samedi 9h30-12h

**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITES SUR :**

**LE SITE DE LA MAIRIE : <https://www.saintdolay.fr/>**



**FACEBOOK : commune de Saint-Dolay**

Retour du concours après deux ans d'absence suite à la Covid. Vous trouverez un bulletin de participation en fin du Saint-Dolay Info. Ce concours est ouvert à tous.



A retourner en mairie avant le 30 mai

## Concours des maisons fleuries 2022 Bulletin d'inscription

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Je soussigné(e) ..... déclare vouloir participer au concours des Maison fleuries 2022.